

ARGENTINE, LES PREMIERS TARIFS DE L'UNION POSTALE Un pittoresque tango

Robert ABENSUR

CONFÉRENCE DU 2 JUIN 2007

Journée franco-belge

L'entrée de l'Argentine dans l'Union postale le 1^{er} avril 1878 s'est faite avec un tarif excessif de 16 centavos valant 80 centimes de franc, tarif dépassant de 16 centimes le maximum permis par l'UGP pour la lettre simple affranchie surtaxe maritime comprise. C'est par un tour de passe-passe, profitant d'une permission d'un petit dépassement dans la déclaration de ses équivalents de taxe, que l'Argentine réussit à maintenir ce même tarif lors du Congrès de Paris de 1878. En 1881, ce tarif exagéré, favorisant l'expédition de lettres non affranchies, est abaissé. Le sujet est illustré par des reproductions de textes officiels argentins et de plusieurs lettres insuffisamment affranchies d'Argentine pour la France dont une du premier jour d'application de la baisse de tarif de 1881, taxée en France par méconnaissance du changement de tarif.



Lettre postée à Buenos-Aires le 1^{er} juillet 1881, jour de l'abaissement du tarif argentin de 16 à 12 centavos pour 15 g.

Affranchissement à 24 centavos au 2^{ème} échelon de poids du nouveau tarif.

Taxe 5 décimes comme affranchissement insuffisant suivant l'ancien tarif à 16 centavos pour 15 g, soit à 32 centavos au 2^{ème} échelon de poids.

Insuffisance de 8 centavos valant 24 centimes, taxe au double, 5 décimes.